

SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PARC EOLIEN DE LIF

Le terme « **PJ n°X** » fait référence aux pièces à joindre à la demande d'autorisation environnementale, mentionnées dans le CERFA n°15964*01.

1. CERFA n°15964*01

2. Note de présentation non technique (PJ n°7)

- Identité du demandeur
- Localisation de l'installation
- Description du projet
 - Site
 - Historique
 - Éléments techniques
- Garanties financières et remise en état du site
- Principaux enjeux environnementaux
- Principaux impacts et mesures associées
- Etude de dangers

3. Description de la demande

- Préambule et lettre de demande
- Identité du demandeur
- Localisation de l'installation
- Nature et volume de l'installation
- Procédés de fabrication (**PJ n°46**)
- Moyens mis en œuvre
- Capacités techniques et financières (**PJ n°47**)
- Garanties financières et remise en état du site (**PJ n°60, PJ n°68**)

4. Etude d'Impact sur l'Environnement (PJ n°4)

- 4.1 Etude d'Impact (**PJ n°8 incluse**)
- 4.2 Volet acoustique
- 4.3 Volet paysage et patrimoine
- 4.4 Volet milieux naturels, faune et flore
- 4.5 Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000
- 4.6 Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact

5. Etude de Dangers (PJ n°49)

- 5.1 Etude de Dangers
- 5.2 Résumé Non Technique de l'Etude de Dangers

6. Documents liés au Code de l'Urbanisme

Conformité au document d'urbanisme (**PJ n°64**)

7. Documents liés au Code de l'Environnement

Carte de situation au 1/25 000 (**PJ n°1**)
Plans d'ensemble au 1/200 (**PJ n°48**)

8. Avis et accords consultatifs

Avis des opérateurs radars
Justificatif de la maîtrise foncière (**PJ n°3**)
Avis des maires et propriétaires sur la remise en état du site (**PJ n°62, PJ n°63**)

À noter : la PJ n°2 (« éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier ») est répartie dans les différentes pièces du dossier.